



Appel d'offre pour l'hébergement d'une solution de virtualisation

2022-11-01

Maître d'ouvrage : AtmoSud, Observatoire régional agréé pour la surveillance de la qualité de l'air en région Sud Provence- Alpes-Côte d'Azur

Objet de la consultation : Hébergement d'une solution de virtualisation

Date limite de réception des candidatures : 18 novembre 2022

Rédacteur

Romain Souweine

Responsable du Pôle Systèmes d'Informations

AtmoSud

1 Présentation de l'association

AtmoSud est l'Association Agréée par le ministère en charge de l'Environnement pour la Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est une structure associative qui regroupe quatre collègues d'acteurs :

- Collectivités territoriales
- Services de l'Etat et établissements publics
- Industriels et activités productives
- Associations de protection de l'environnement et de consommateurs, des personnalités qualifiées et/ou professionnels de la santé

Elle est membre de la Fédération ATMO France.

2 Contexte

AtmoSud doit diffuser des données et concevoir puis héberger des services. Pour cela, nous mettons en œuvre des SGBD, des serveurs web, des API et applications ainsi que de nombreux flux de données et scripts de calculs.

Nous souhaitons aujourd'hui pouvoir gérer, nous même, un parc de machines virtuelles pour répondre à ces besoins de manière souple et évolutive.

Nous utilisons VMWare pour nos besoins internes et souhaitons donc rester sur une technologie identique ou très similaire et compatible.

3 Spécifications techniques

Nous souhaitons donc une solution de virtualisation hébergée nous permettant de créer et manager X machines virtuelles.

Cette solution peut être un hôte de virtualisation dédié ou dans le cloud. Dans tous les cas, elle doit comprendre l'ensemble des licences nécessaires pour faire fonctionner la virtualisation et être prête à l'emploi.

Puissance

Le besoin en termes de capacités totales est approximativement de :

- 140 vCPU >= 2 Ghz
- 250 Go de vRAM
- 4 To de disque dur SSD
- Accès IP externes, routeur, VPN, ...

La bande passante doit être au minimum de 30 Mbps pour internet et de 1Gbps minimum sur le réseau privé.

Les machines virtuelles doivent pouvoir fonctionner avec au moins 100vCPU et 100Go de RAM sans perte de performances. Si possible, indiquer les limites connues en nombre de vCPU et vRAM avant perte de performance.

Scalabilité

La solution doit être facilement et rapidement évolutive, même pour des besoins supplémentaires très limités, comme rajouter quelques Go de RAM supplémentaires.

Il n'est en revanche pas souhaité des coûts évolutifs en fonction de l'utilisation, ou alors dans une moindre mesure.

Sauvegardes

De même, des backups par machine virtuelle, voire la redondance de certaines, doivent être envisageables. Les backups et machines redondées doivent être sur des sites géographiques différents du site qui héberge la machine virtuelle. Comme pour la maintenance, le cout d'un backup ou d'une machine redondée doit être indiqué.

Maintenance et accompagnement

Une maintenance niveau 1 (OS) 24/7 doit être envisageable sur certaines machines virtuelles. Son cout doit être indiqué dans la réponse.

L'ensemble du système hébergeant la virtualisation doit être maintenu par le prestataire, un support doit être disponible et nous permettre de répondre aux questions, voire nous accompagner sur l'utilisation de la virtualisation.

Engagement

La durée d'engagement ne doit pas excéder deux ans. Passé cette période, le renouvellement du contrat sera mensuel.

4 Localisation installation et garanties

L'ensemble de l'infrastructure doit être hébergée en France.

Elle doit être disponible 99.9% de l'année et aucune coupure ne doit excéder deux heures.

Accompagnement lors de la mise en place de l'architecture pour sa prise en main et la création des premières VM, premiers sous réseaux.

5 Réponse

La réponse doit se faire sous forme de proposition technico-financière. Les minimums garantis, GHz pour les processeurs et IOPS pour les SSD, seront explicités.

Les couts annuels, les frais d'installations, éventuels frais divers et cout optionnels (backups, réplication, ...) devront être clairement indiqués, tout comme la durée d'engagement.

Les réponses sont à envoyer par mail à romain.souweine@atmosud.org avant le vendredi 18 novembre au plus tard.

6 Contact

Romain Souweine - Responsable du pôle Systèmes d'Informations

romain.souweine@atmosud.org

06.64.13.71.60

Damien Piga - Directeur Relations Extérieures et Innovation

06 20 04 90 63

damien.piga@atmosud.org



Siège social : 146, rue Paradis « Le Noilly Paradis » - 13294 Marseille cedex 06
Établissement de Martigues : route de la Vierge 13500 Martigues
Établissement de Nice : 37 bis, avenue Henri Matisse - 06200 Nice
Tél. 04 91 32 38 00 - Télécopie 04 91 32 38 29 - contact.air@atmosud.org

